

Société PALO

La société *PALO* engage deux personnes à plein temps. Pour le mois de juin 2018, la personne qui s'occupe des salaires est absente et c'est à vous de faire le travail. Établir les deux bulletins de salaire, payés immédiatement par virement bancaire.

Cotisation d'assurance accident : 1.2% (non prof), 1.5% (prof)

Caisse de retraite : Seuils selon barème légal. Taux de cotisation de 15% au total (2/3 pour l'employeur, 1/3 pour l'employé)

Frais de caisse de gestion AVS : 2.5% du salaire AVS

Employé Jean Naymar

Salaire fixe : CHF 8'000.- / mois (x12).

Prime de fidélité de 1'200.- par mois.

Remboursement de frais (utilisation du véhicule privé pour trajets professionnels) CHF 650.-

Retenue de l'office des poursuites pour CHF 400.- par mois, viré immédiatement par transfert bancaire.

2 enfants (20 et 22 ans, en études)

Employée Corinne Ptitegoutte

Salaire fixe : CHF 14'000.- / mois (x13, le treizième en décembre),

Bonus ce mois-ci de CHF 3'000.-,

3 enfants (4, 8 et 12 ans)

- 1) Établir les deux fiches de paie

Salaire Jean Naymar, Juin 2018				Salaire Corinne Ptitegoutte Juin 2018			
Salaire de base :				Salaire de base :			
Prime de fidélité				Bonus			
Salaire brut				Salaire brut			
AVS/AI/APG	5.125%	9'200.-	471.50	AVS/AI/APG	5.125%	17'000.-	871.25
AC	1.1%	9'200.-	101.20	AC	1.1%	12'350.-	135.85
Amat	0.046%	9'200.-	4.25	AC2	0.5%	4'650.-	23.25
LPP	5%	4'993.75	249.70	Amat	0.046%	17'000.-	7.80
LAA	1.2%	9'200.-	110.40	LPP	5%	4'993.75	249.70
<u>Total des déductions sociales</u>				<u>Total des déductions sociales</u>			
Retenue office des poursuites				Allocations familiales (300, 300, 400)1'000.-			
Allocations familiales (2x400.-)°+800.-				Salaire net, payé ce jour			
Remboursement de frais km + 650				16'563.95			
Salaire net, payé ce jour							
9'312.95							